

FAQ - Fonds 33

La présente foire aux questions a été élaborée à partir des questions qui sont fréquemment posées à propos du Fonds 33. Si vous avez des questions additionnelles veuillez envoyer un courriel à fondation@moelleepiniere.com

Qu'est-ce que le Fonds 33 ?

Le Fonds 33 vous donne de l'assistance financière si vous êtes une personne atteinte d'une lésion médullaire afin que vous puissiez l'utiliser pour améliorer votre qualité de vie et soutenir votre autonomie.

Détails au sujet du programme

Le soutien financier demandé doit permettre d'améliorer la qualité de vie du bénéficiaire en favorisant sa sécurité, son autonomie, son intégration sociale ou en donnant un répit à la personne concernée et à son entourage. Il doit permettre l'accès à des services qui ne sont couverts qu'en partie, qui ne sont pas couverts du tout ou qui ne sont pas accessibles à cause de limites dans les programmes, de manque de ressources dans le réseau ou encore de délais d'attente trop longs.

Je veux déposer une demande mais je ne suis pas certain si elle est couverte par le Fonds 33. Avez-vous des exemples sur les volets admissibles ?

L'aide demandée doit soutenir le bénéficiaire dans les volets tels que :

- Adaptation de domicile;
- Adaptation de véhicule;
- Achat d'équipement spécialisé;
- Éducation;
- Loisirs, sport et art;
- Santé et services sociaux;
- Voyage;
- Autre.

*** Veuillez prendre note que le Fonds 33 n'est pas conçu pour dupliquer des services déjà existants. La plupart des volets énoncés sont habituellement couverts en totalité ou en partie par le gouvernement du Québec. Il est donc de votre responsabilité de faire les démarches nécessaires auprès des organismes**

gouvernementaux concernés avant de formuler une demande pour quelque chose qui pourrait être couvert.

Qui est admissible au Fonds 33 ?

Si vous êtes atteint d'une lésion médullaire, si vous vivez au Québec, si vous êtes membre en règle de MÉMO-QC ou allez entreprendre des démarches pour le devenir entre temps, vous pouvez être admissibles à une aide financière du Fonds 33.

Pour être admissibles les candidat(e)s doivent répondre aux critères suivants :

- Être membre de MÉMO-Qc;
- Être résident du Québec;
- Être atteint d'une lésion médullaire;
- Avoir besoin d'un soutien financier pour combler un besoin important en lien avec sa lésion médullaire.

Quel est le montant alloué par le Fonds 33?

Le montant **minimal** d'une aide financière dans le cadre du Fonds 33 est de **150 \$**. Le montant **maximal** d'une aide financière est de **5 500 \$**.

Comment puis-je faire une demande au Fonds 33 ?

Pour postuler, les candidat(e)s doivent remplir le formulaire de candidature en ligne suivant : [demande au Fonds 33 en ligne](#)

Vous pouvez aussi compléter et retourner ce [formulaire](#) et les pièces justificatives :

- Par courriel : fondation@moelleepiniere.com
- Par télécopieur: (514) 341-8884
- Par la poste: adressée à la Fondation MÉMO-Qc au 6020 rue Jean-Talon Est, bureau 400, Montréal (QC), H1S 3B1

Est-ce qu'il y a une date limite pour déposer une demande au Fonds 33 et quand vais-je recevoir une réponse?

La réception et l'analyse des demandes se fait une seule fois par année.

Pour l'édition 2025-2026 :

- Vous devez postuler à **partir du 06 octobre 2025 et au plus tard le 01 février 2026.**
- L'analyse des demandes sera faite au mois de **février 2026.**
- Les noms des bénéficiaires seront annoncés au mois de **mars 2026.**

Quelles sont les pièces justificatives que je dois joindre à ma demande ?

Votre demande doit être envoyée en un seul document et inclure les pièces suivantes :

- || Le formulaire **(OBLIGATOIRE)**
- || Les preuves de revenus **(OBLIGATOIRE)**
- || Les soumissions/devis (minimum de deux, si la nature de la demande s'y prête) **(OBLIGATOIRE)**
- || L'avis d'un professionnel de la santé (MAX: deux pages), **(OBLIGATOIRE) en prenant le soin de faire un résumé concret et précis.** Si vous n'êtes pas en mesure d'obtenir une lettre d'un professionnel veuillez communiquer avec nous avant de déposer votre demande.
- || Tout autre document qui permet de mieux comprendre ou justifier la demande (MAX : deux documents) **(OPTIONNEL)**

Comment sont traitées les demandes reçues par le Fonds 33 ?

Les demandes sont analysées par un comité composé de représentants de la Fondation 33, de la Fondation Mémo-Qc et de professionnels de la santé. *D'autres personnes s'ajouteront prochainement.* Toute demande sera traitée de façon juste, équitable et confidentielle. Une décision favorable ou défavorable sera envoyée à tous les demandeurs.

Est-ce que je peux déposer une demande pour un achat que j'ai déjà effectué ?

Non, Aucun achat effectué avant l'octroi de la subvention par le Fonds 33 ne sera remboursé.